



BULLETIN MUNICIPAL 2026

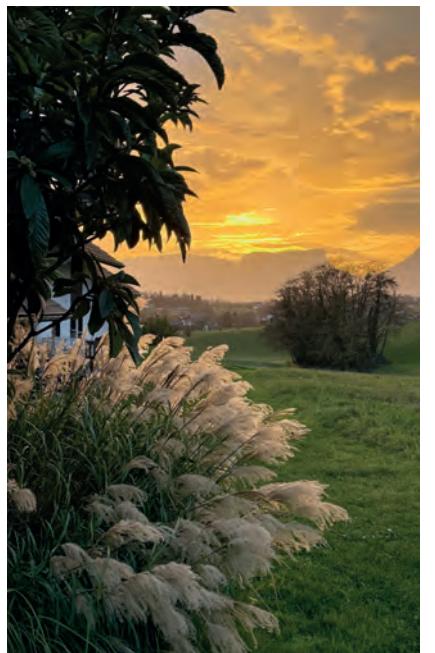


CHATEAUNEUF

Au fil des saisons, la commune se raconte dans ses chemins, ses horizons et ses habitudes partagées.

Ici, le temps s'inscrit dans le quotidien, porté par les rencontres et les moments qui rythment la vie collective.

Ce bulletin municipal en est l'écho, témoin discret de ce qui fait l'âme du village.



Sommaire

Le mot du Maire

page 3

C.M.J.

page 4

Travaux

page 5

Chenille processionnaire du pin

page 7

Budget

page 8

Élections Municipales 2026

page 9

La Fruitière

page 10

Page des jeunes

page 12

Bibliothèque municipale

page 14

Associations

page 15

École

page 22

Santé / Services

page 23

Services

page 24

Divers

page 25

Manifestations

page 26

Publié par le Conseil Municipal de Châteauneuf (73).

Directrice de la publication : Christelle Hugonot.

Crédits articles et photos :

Nadège Brun création couverture ,

Yves Pajean photos de la fruittièr

Elus du conseil municipal & membres des associations participantes.

Infographie : RF

Imprimé chez « Imprimerie de Savoie »,

tel 04 79 71 96 63, en 450 exemplaires.

Janvier 2026

© Anthony BARR



Le mot du Maire



Chères Castelneuvoises, chers Castelneuvous,

À l'heure où nous ouvrons ce nouveau bulletin municipal, je souhaite avant tout vous adresser mes vœux les plus sincères pour l'année qui s'ouvre. Que celle-ci vous apporte santé, sérénité et réussite dans vos projets personnels comme collectifs. Notre

commune de près de 1 000 habitants continue d'évoluer, de se transformer, et surtout de vivre grâce à l'engagement de chacune et chacun.

L'année 2025 a été marquée par de nombreux chantiers, notamment la rénovation de la mairie, qui se finalisera bientôt. L'installation de l'ascenseur, permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite, sera achevée mi-février, et l'ouverture complète de la mairie est prévue pour la fin du mois de mars.

L'enfouissement des réseaux sur le secteur des Poncins, mené en collaboration avec la communauté de communes, le syndicat des eaux et le SDES, est en cours. Ces travaux entraînent des modifications de circulation : nous vous invitons à rester vigilants. Sur les recommandations du service des routes du département, une nouvelle sortie sera créée au niveau du carrefour entre la rue des Poncins et la départementale 202 afin d'améliorer la visibilité. Les deux sorties existantes seront supprimées. La consolidation du pont de la Jaillette, réalisée par les employés communaux, se poursuit ; l'accès à l'ouvrage reste pour le moment fermé.

Ce début d'année a également été marqué par l'arrivée de nouveaux services qui renforcent la vitalité de notre commune. Nous avons en effet le plaisir d'accueillir un cabinet dentaire, celui des docteurs Caillerie, Chapperon et Giraud, venus de La Rochette. Ils espèrent pouvoir étoffer leur équipe rapidement afin d'accueillir de nouveaux patients. Nous saluons également l'ouverture de la crêperie «Crêp'uscule», qui apporte une dynamique nouvelle à notre centre-bourg.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élus municipaux, dont l'engagement quotidien permet de faire avancer nos projets avec sérieux et détermination. Je remercie également le personnel communal, toujours mobilisé pour assurer la qualité des services publics, entretenir nos espaces, accompagner les familles et répondre aux besoins de la population.

Les élus du Conseil Municipal Jeunes ont été très actifs en organisant la journée de ramassage des déchets et la collecte de jouets au profit des Restos du Cœur de Savoie. Ils termineront leur mandat par la mise en place d'un espace non-fumeurs à proximité de l'école et des aires de jeux. Merci à eux pour leur engagement.

Je n'oublie pas non plus les associations, les commerçants, les exploitants et les artisans, qui jouent un rôle essentiel dans la vie de notre commune. Leur dynamisme, leur créativité et leur sens du collectif contribuent à faire de Châteauneuf un lieu où il fait bon vivre.

À l'approche des élections municipales de 2026, chacun sera prochainement amené à exprimer son choix démocratique. Ce rendez-vous important pour la vie locale permettra de définir les orientations futures de notre commune.

Ce bulletin vous permettra de découvrir en détail les actions menées, les réalisations de l'année et les informations pratiques. Avant de terminer, ayons une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés en 2025.

Je vous remercie pour votre attachement à notre commune et très bonne année à tous.

Très chaleureusement,

Christelle HUGONOT

C.M.J.

Ramassage des déchets.

Samedi 4 octobre de 14h à 17h nous avons sillonné avec l'aide d'adultes bénévoles les routes de Châteauneuf pour ramasser les détritus jetés sur la voirie : emballage en tout genre, bouteilles en verre ou plastique, canettes ...

Au total nous avons collecté 50 Kg de déchets.



Cérémonie du 11 novembre.

Cette année avec le Conseil Municipal Jeune (CMJ) nous avons été présents pour la cérémonie du 11 novembre. Nous avons participé à la lecture des morts et à la dépôse de gerbe au pied du monument.(Léo)



Collecte de jeux, jouets , ...

Le samedi 15 novembre, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une opération « ramassage de jouets » au profit des Restos du Cœur de St Pierre d'Albigny. Le but de la collecte était que tous les enfants aient des cadeaux à Noël.

Le matin, nous nous sommes retrouvés devant l'ancien local des pompiers avec des boissons et des gâteaux pour accueillir les donateurs. Nous avons trié tout ce qui a été amené et mis dans des cartons séparés par catégories : jouets, nourriture, peluches, hygiène, affaires de bébé, puzzles...

Le lundi soir suivant, plusieurs bénévoles des Restos du Cœur sont venus avec un gros camion pour tout récupérer. Nous avons tout chargé à l'arrière, ils étaient très contents et nous ont expliqué le fonctionnement de l'association.



Nous avons récolté 120 kg de jouets et 83 kg de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et autres.

Merci beaucoup à tous les donateurs !

Anouk et Gioia RIVA



Hommage aux fusillés du 8 juin 1944



Le 8 juin nous étions présents pour rendre hommage aux 8 résistants fusillés par les nazis. La stèle placée entre la D1006 et l'Isère permet de garder en mémoire cette période de l'histoire.



Travaux

Les grands chantiers

La Mairie

Presque la fin des travaux Il ne manque plus que l'ascenseur qui devrait être installé mi février et la réception du chantier se fera fin février.

Les services (agence postale, secrétariat de mairie) s'installeront dans les locaux rénovés après les élections.



Les Poncins

Les travaux ont repris à la mi janvier et devraient se terminer à la fin mars. Pour rappel ces travaux concernent le changement de la conduite d'eau potable, l'enfouissement des réseaux secs, la rénovation du réseau des eaux pluviales et de celui des eaux usées de l'impasse des Perrières, l'aménagement du carrefour de la rue des Poncins avec la rue de Maltaverne. Les habitants seront informés des contraintes sur l'accessibilité à leur domicile en fonction de l'avancement des travaux.

Les propriétaires qui envisagent de viabiliser des terrains ou des bâtiments sont invités à se faire connaître auprès du cabinet Baron le maître d'œuvre du chantier. En effet il est préférable de prévoir l'accès aux différents réseaux tant que la chaussée n'est pas refaite.



Les travaux réalisés en régie

Les agents municipaux réalisent tout au long de l'année de multiples travaux. Quelques exemples:

Le pont de la Jaillette

La voûte en pierre du pont menaçait de



s'effondrer. L'équipe technique a dans un premier temps remis en place les pierres de la voûte qui s'étaient déplacées, puis a réalisé un tablier en béton armé pour que les engins agricoles puissent circuler.

Déversoir du lac

En période hivernale ou en cas de fortes pluies le lac déborde et inonde le chemin (et les poissons en profitent pour s'échapper). Les drains existants sont insuffisants, les agents techniques municipaux ont étudié et réalisé un déversoir qui rempli pleinement son rôle de trop plein.



Travaux

EGLISE

On observe sur les murs du transept sud d'importantes remontées d'humidité. Un premier traitement consiste à laisser « respirer » le sol sous le mur en supprimant les revêtements étanches collés au mur : enrobés et plate forme ciment pour le stockage des bouteilles de gaz nécessaires à l'ancien système de chauffage.

Avant de remplir la tranchée par des cailloux, le réseau d'eau pluviale a été rénové : les regards des descentes de chenaux ont été refaits, les canalisations reprises et étanchées.



Renforcement d'accotement.

Sur la route des Tavaux l'accotement s'était affaissé avec l'érosion générée par les eaux pluviales. Une plateforme en béton armé protège maintenant les piétons.



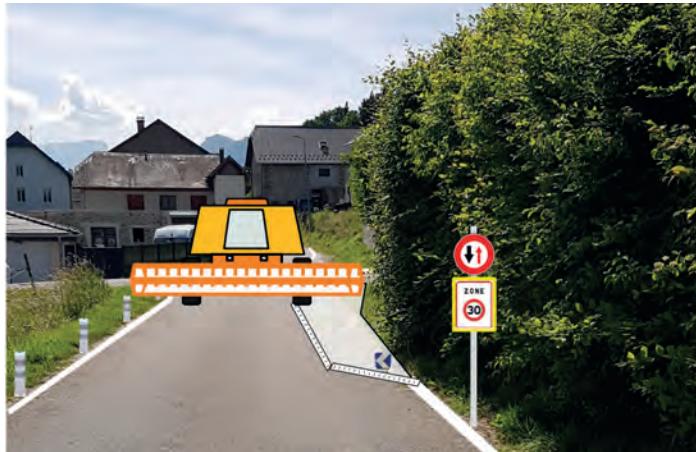
Sécurisation de la traversée de Boitard.

Les habitants du village constatent que de nombreux véhicules entrant côté « Chamrousset » circulent à une vitesse excessive.

L'idée généralement développée pour réduire la vitesse consiste à réduire la largeur de la route. En milieu rural, cette idée ne doit pas pour autant empêcher la circulation des engins agricoles.

L'écluse proposée ci-après permet de concilier les deux contraintes : autoriser le passage des engins agricoles et réduire la vitesse des véhicules légers. De plus cette écluse permettra une meilleure visibilité pour la sortie du lotissement de Bellevarde.

Ces travaux seront réalisés en régie dès que le temps le permettra.



Chenille processionnaire du pin



La processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit.

Entre juin et septembre, les femelles papillons recherchent un pin pour y pondre leurs œufs. Ils sont déposés en rangées parallèles par paquets de 150 à 320, formant un manchon de 2 à 5 cm gris argenté recouvert d'écaillles, sur les rameaux ou les

aiguilles de pin.

L'éclosion a lieu 5 à 6 semaines après la ponte. Les chenilles se nourrissent alors des aiguilles de diverses espèces de pin.

Mesurant 4 à 5 cm durant leur cinquième



stade larvaire, les chenilles sont brunes avec des tâches orangées, recouvertes de poils. Elles forment alors un nid collectif à l'apparence cotonneuse, en bout de branche, pouvant comporter des milliers de chenilles.

Leur pouvoir urticant provient d'une toxine présente dans les poils (des centaines de milliers par chenille) pouvant se détacher de plaques situées sur leur dos et leur partie postérieure. Les poils se détachent très facilement en cas d'agression de la colonie ou de stress, lors d'un contact ou sous l'effet du vent par exemple.

Cet insecte est surtout connu pour son mode de déplacement, en file indienne, rejoignant le sol entre février et avril pour s'y enterrer et vivre la phase de chrysalide, avant l'émergence de l'adulte quelques mois plus tard.

Quels sont les risques pour la santé ?

Les poils des chenilles processionnaires peuvent s'accrocher facilement aux tissus (la peau et les muqueuses) et provoquer une réaction urticante par libération d'une toxine, l'histamine. Outre les symptômes inflammatoires

non spécifiques, des réactions immunitaires et allergiques peuvent se mettre en place en cas de contacts répétés, aggravant alors les symptômes. Les propriétés urticantes des poils, présents dans les nids par exemple, persistent jusque plusieurs mois après le départ des chenilles.

Conseils à appliquer pour se protéger.

- Éviter les zones infestées et les arbres porteurs de nid
- Porter des vêtements de protection
- Ne pas faire sécher du linge à l'extérieur à proximité d'un nid
- Ne pas balayer les processions de chenilles.
- Éviter de toucher ou de manipuler les chenilles mortes ou les nids..

En cas d'apparition de symptômes graves (forte éruption, malaise, vertiges, vomissement) ou d'inhalation, il est recommandé de consulter rapidement un médecin ou un service d'urgences.

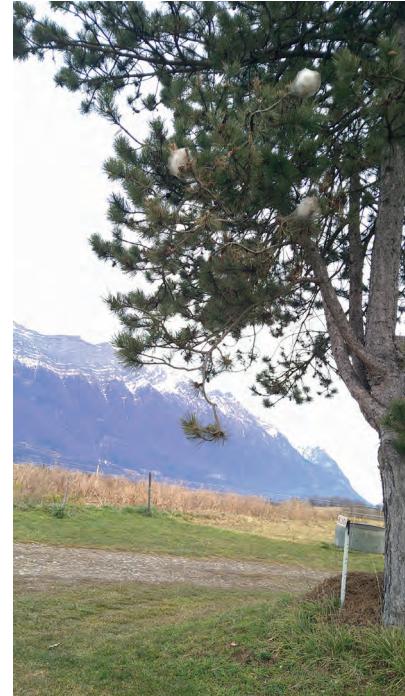
Si des animaux domestiques sont touchés, consultez un vétérinaire.

Comment lutter contre le phénomène ?

Chacun peut contribuer à la lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires de manière préventive et curative en adoptant des actions simples mais efficaces.

Dans votre jardin, il est nécessaire de faire poser des dispositifs de piégeage (piège à phéromones) autour des arbres concernés en août et en septembre par une société habilitée.

Cette pose de pièges devra s'accompagner d'une lutte physique (pose de pièges à chenilles sur les troncs), biologique (pose de nichoirs à mésanges) ou/et chimique (pulvérisation de produits à base de toxines de *Bacillus thuringiensis*) avant le départ des processions des chenilles du pin à la fin de l'hiver suivant.



Budget

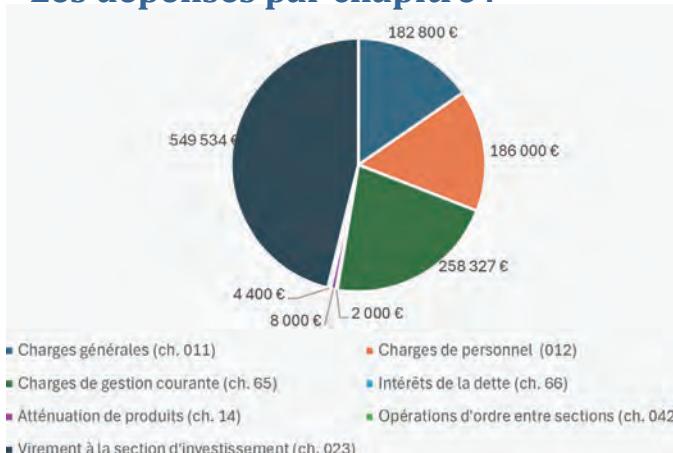
Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

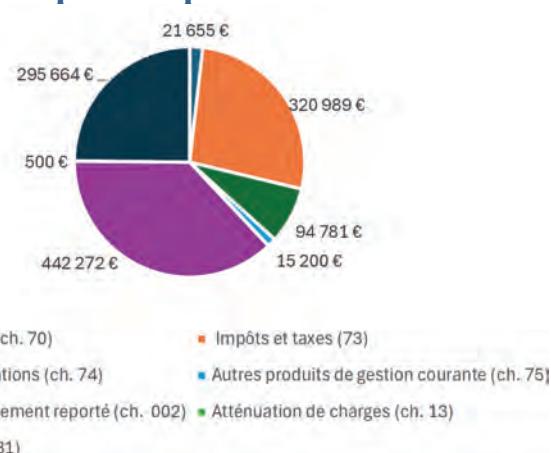
Section de fonctionnement : 1 191 061.26 €

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses par chapitre :



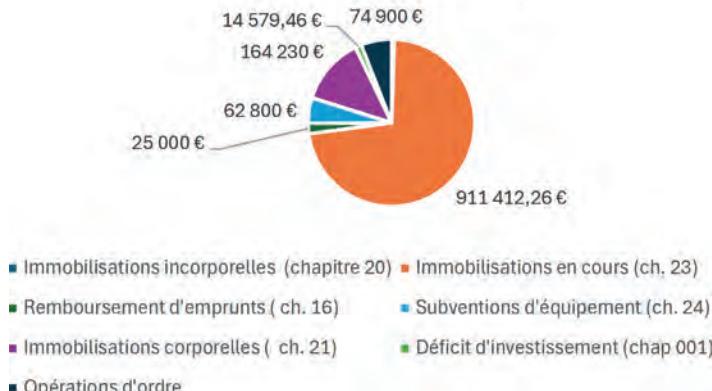
Les Recettes par chapitre :



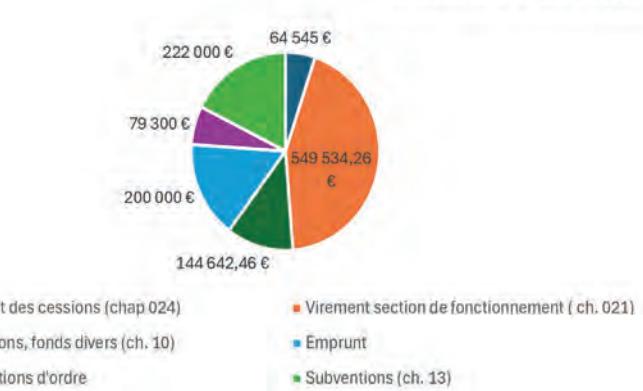
L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement soit 442 272.26 € pour cet exercice.

Section d'investissement : 1 260 021.72 €

Les dépenses par chapitre :



Les recettes par chapitre :



Emprunts :

Travaux financés	montant	durée	taux	remboursement 2025
aire de jeux	200 000 €	10 ans	0,90%	20 247.50 € : 20 000 € capital et 247,50 € d'intérêt, dernière échéance le 10 juillet 2026.
bâtiment mairie	200 000 €	8ans	3,34%	0€ : emprunt contracté 10/12/ 2025, déblocage en janvier 2026

Taxes communales 2025 : 0% d'augmentation.

Élections Municipales 2026

Inscription sur la liste électorale

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune.



Vous pouvez encore le faire jusqu'au mercredi 4 février par internet et jusqu'au vendredi 6 février 17h en vous rendant au secrétariat de mairie.

Mode de scrutin

Pour les communes de moins de 1000 habitants, le mode de scrutin des élections municipales des 15 & 22 mars 2026 a été réformé.

Châteauneuf (901 habitants) devra élire un nouveau conseil municipal en mars prochain en appliquant la réforme qui impose un scrutin de liste paritaire (ce qui existe déjà pour toutes les communes de plus de 1000 habitants).

Scrutin de liste paritaire :



Une liste paritaire doit respecter l'alternance des sexes : femmes /hommes ou hommes/femmes.

Attention : scrutin de liste = panachage interdit ! Tout bulletin annoté (nom rayé ou rajouté) sera considéré nul !

Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?

Vote blanc



Une enveloppe vide



Un bulletin vierge dans l'enveloppe

Vote nul

Un bulletin sans enveloppe



Un bulletin non réglementaire



Un bulletin annoté



Un bulletin déchiré



Les candidatures

L'effectif légal du conseil municipal pour la commune de Châteauneuf est de 15 membres. Pour pallier à la difficulté d'établir des listes paritaires, celles-ci pourront compter au maximum 2 candidats de moins (13 noms). Le conseil municipal est réputé « complet » à partir de 13 membres.

Comme pour les communes de plus de 1000 habitants, la liste pourra compter jusqu'à 17 candidats (2 « remplaçants éventuels »). Les 2 derniers candidats ne rejoindront le conseil municipal qu'en cas de démission d'un conseiller.

Les listes sont à déposer en préfecture au plus tard le jeudi 26 février 2026.

Proclamation des résultats :

Au 1[°] tour s'il y a 1 ou 2 listes : La liste ayant obtenu plus de 50 % des voix obtient 8 sièges (prime majoritaire), les 7 autres sièges étant répartis proportionnellement au nombre de voix obtenues.

Il y a un second tour, si en présence de 3 listes ou plus, aucune n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés.

Election du maire et des adjoints :

Le maire est élu par le conseil municipal (comme auparavant).

Les adjoints sont élus au scrutin de liste paritaire. Le « couple » maire / 1[°] adjoint n'est pas obligatoirement paritaire.

La Fruitière

Le bâtiment qui accueille aujourd’hui la salle communale était jusqu’en 1991 la fruitière.

Ci dessous un article (en patois et en «vis à vis» sa traduction en français) extrait de la brochure «Lou Patouézan du Kouésin se sovenyon» qui explique ce qu’était une fruitière.

Ci contre M. Griset, dernier fabricant de la fruitière, travaillant le lait dans les chaudrons en cuivre.



©.Yves Pajean

Patois

La fritchére.

La fritchére y é on botmè yeu k'on trava le lassé pe n'è for de bôr é de fromazhe : tome é gruyére de Savoué.

Djè noutron kouè, y ayéve doué sistème possible pe for alo na fritchére.

A Shoténoua, le botmè apartenive a na kopérative ke regroupove tô lou pa-izan k'ayévon de lassé a vèdre. To lou z-an, le passove on kontra avoué on fritché ke deyéve payo le lassé u même pri to l'an é vèdre u pa-izan le bôr é l'fromazhe. Le deyéve ètretni lou botmè é le matéryel. Vatcha on brove ègzèple de solidarito é de kopérachon djè l'agrikeulteure de noutron pa-i.

Djè on moué de k'mena, la fritchére apartenive a on om ke fajéve le trava é payéve le lassé u pri ki volyéve.

On pou po manko de parlo de doué pratique : la ména é le karne du lassé.

La ména : le fritché passove djè tô lou v'lazhe é cheu k'ayévon de lassé l'aportovon djè on sizelin le matin é a la tombo de la noué. La ména se fajéva avoué na kariôla teryé pon mouele u on shevô. Djè lou z-an 50, la vouéteure a biè fassilito l'trava.

Le karne du lassé : le fritché ayéve on levre pe pezo le lassé aporto é le pâ étâ marko chu la pazhe de gôshe é chu la pazhe de drâte éton marko le bôr é le fromazhe asheto é pe kin pri. A la fan du mâ, le

Français

La fruitière est un bâtiment où on travaille le lait pour en fabriquer du beurre et des fromages, tomme et gruyère de Savoie.

De notre temps, il y avait deux systèmes possibles pour faire fonctionner une fruitière.

A Châteauneuf, le bâtiment appartenait à une coopérative qui regroupait tous les paysans qui avaient du lait à vendre. Tous les ans, on passait un contrat avec un fruitier qui devait payer le lait au même prix durant toute l’année et vendre aux paysans le beurre et le fromage. Il devait entretenir le bâtiment et le matériel. Voilà un bel exemple de solidarité et de coopération dans le monde agricole de notre pays.

Dans de nombreuses communes, la fruitière appartenait à un particulier qui travaillait le lait et le payait le prix qu'il voulait.

On ne peut pas ne pas parler de deux pratiques : la mène et le carnet du lait.

La mène : le fruitier passait dans tous les villages et ceux qui avaient du lait l'apportaient dans un seau le matin et en fin de journée. La mène se faisait avec une carriole tirée par un mulet ou un cheval. Dans les années 50 la voiture a bien facilité le travail.

Le carnet du lait : le fruitier pesait le lait avec un «levret» (balance romaine) et inscrivait le poids sur la page de gauche. Sur la page de droite il inscrivait la quantité et le prix des produits achetés.

A la fin du mois, le paysan encaissait le

La Fruitière.

pa-izan ayéve lou sou de la diférèsse ètre la vète de son lassé é s' ke l'ayéve asheto.

Djè lou v'laze yeu k'ayéve la fritchéra, on portove dirètamè le lassé avoué on sizelin u na brinde. Y étâ n'ôkajon de vâ de monde, de babelo on momè, du tè, de lou z-événamè.

Djè on p'tchou v'lazhe mè Vlorémon, u Betne, le fritché passove po é fayéve « porto le lassé » dou kou pe zhor, avoué la brinda chu la rotele. U shôtè, passove ko, on ayéve de rakourssi. Mâ l'ivér, yétâ la reta, doué kilometre a pou pré, fakya djé la plozhe u la nâ. Uruzamè, le lassé konsarvove on pyeu de shalèr é fajéve.

Mâ kan même, kinta kouorvo ! E yétâ biè sovè la kouorvo d' lé fene.



montant de la différence entre ses achats et ce qu'il avait livré.

Dans les villages où était la fruitière, on y portait directement le lait dans un seau ou une brinde. C'était une occasion de rencontrer du monde, de discuter un moment, du temps des événements. Dans un petit hameau comme Villaraimont, à Bettonnet, le fruitier ne passait pas et il fallait « porter le lait », deux fois par jour, avec la brinde sur le dos. A la belle saison, passe encore, on pouvait emprunter des raccourcis. Mais l'hiver, c'était à peu près deux kilomètres par la route, sous la pluie ou la neige. Heureusement, le lait conservait un peu de sa chaleur et cela soulageait le dos. Mais quand même, quelle corvée, et c'était bien souvent la corvée de la femme !



Page des jeunes

Ludo'bus, un accès aux jeux pour tous !

Pour les petits et grands, nous vous rappelons que le ludo'bus passe toujours régulièrement le vendredi à Châteauneuf, de 16h30 à 17h30, à côté du City.

Les prochains passages auront lieu les 16/01 – 30/01 – 27/02 – 13/03.

Le fonctionnement est simple : après règlement de votre cotisation annuelle (19 €/an



pour toute la famille), vous avez accès aux jeux proposés par la ludothèque, soit à La Rochette dans leurs locaux,

soit auprès du ludo'bus, qui passe également dans d'autres communes du secteur.

Les lieux et les dates des passages sont disponibles sur le site internet : <https://www.ludothequecoeurdesavoie.fr/>.

Vous pouvez aussi réserver des jeux sur le site, afin de les récupérer auprès du ludo'bus.

Passeport baby sitting

Vous souhaitez faire du baby sitting pour gagner un peu d'argent et acquérir de l'expérience professionnelle ? Vous avez par contre besoin d'informations sur les besoins et le développement de l'enfant, la gestion d'une fratrie, d'une colère, la posture avec les parents, etc. ?



Pas de panique ! Le Point Information Jeunesse de Cœur de Savoie propose le passeport baby sitting pour vous préparer à cette nouvelle expérience : 2 sessions par an, de 2 jours, avec 2 professionnels.

Cette formation est gratuite pour les habitants de Cœur de Savoie, de 15 à 25 ans. La prochaine session aura lieu à Coise les 9 et 10 février, de 9h à 17h. Attention, groupe limité à 10 personnes.

Renseignements :

Laurence GUIGUE

04 57 08 82 04 - 07 76 02 13 51

informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr

Inscription : télécharger la fiche d'inscription et l'attestation parentale sur le site de Cœur de Savoie, onglets jeunesse, puis baby sitting.

BAFA

Pour aller plus loin que le baby sitting et pouvoir encadrer un groupe de mineurs (accueil de loisirs, colonie...), vous pouvez passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, à partir de 16 ans.

Celui-ci se déroule en 3 étapes :

- Session de formation générale, de 8 jours, pour acquérir des notions de base,
- Stage pratique de 14 jours au sein d'une colonie ou d'un accueil de loisirs, afin de mettre en pratique ces premières notions (attention, délai maximum de 18 mois entre les sessions 1 et 2),
- Session d'approfondissement ou de



perfectionnement, de 6 jours, pour approfondir vos aptitudes à animer un groupe de mineurs.

Vous ne pourrez pas dépasser un délai de 30 mois maximum pour réaliser tout le cursus.

Pour commencer, vous devez vous inscrire sur le site www.bafa-bafcd.gouv.fr, puis contacter un organisme agréé.

Sur le site Cœur de Savoie, onglets jeunesse, puis BAFA, vous trouverez toutes les coordonnées de ces organismes, ainsi que les informations pour bénéficier d'une aide au financement de votre formation.

Notez que la Communauté de communes propose régulièrement des sessions, avec des tarifs préférentiels pour les résidents de Cœur de Savoie.

La prochaine sera une session de formation générale, du 15 au 21 février 2026, à Montmélian.

Préinscription par mail : informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr

Page des jeunes

Coup de pouce mobilité jeunes

En plus des aides possibles via l'Etat, la CAF, la Région et le Département, Cœur de Savoie propose une aide à l'obtention du permis AM, du code ou du permis B.

Pour cela, quelques conditions : résider sur le territoire Cœur de Savoie, avoir entre 14 et 22 ans, avoir un QF <1999 €.

Dans un contexte de transition énergétique et de changement des pratiques de mobilité, il vous sera également demandé de participer à un atelier Mobil'jeunes animé par l'Agence écomobilité Savoie Mont-Blanc, afin de vous sensibiliser sur les solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle.

Renseignements :

Laurence GUIGUE

04 57 08 82 04 - 07 76 02 13 51

informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr

Et retrouvez tous les domaines sur lesquels le service info jeunes peut vous renseigner et vous accompagner, sur le site Cœur de Savoie, onglet jeunesse.

Espace sans tabac

« En France, un million de personnes sont exposées au tabagisme passif, qui provoque entre 3000 et 5000 décès par an. » (source santé.gouv.fr).

Dans l'objectif de parvenir à une génération sans tabac en 2032, le Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027 a permis de passer à une nouvelle étape depuis le 1er juillet 2025.

Depuis cette date, il est interdit de fumer dans les lieux publics extérieurs et fréquentés par des mineurs : parcs et jardins, abords des écoles, abribus, abords des bibliothèques et des équipements sportifs, plages... sous peine d'une amende de 135 € (décret n°2025-582 du 27 juin 2025).



Les 3 objectifs principaux de cette mesure sont de débanaliser le tabagisme, de diminuer l'exposition des mineurs à la fumée et de protéger l'environnement.

Dans notre commune, quelques semaines avant l'annonce de ces nouvelles dispositions,

les membres de notre Conseil Municipal Jeunes avaient émis le souhait de créer un espace sans tabac autour de l'aire de jeux, du city et de l'école. Ils inaugureront donc cet espace lorsque les panneaux d'informations seront installés.

Notez que ces interdictions ne s'imposent pas au vapotage.

Recensement citoyen

Si vous êtes né en 2010, c'est à votre tour.

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie.

A noter, le recensement citoyen est obligatoire et doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire permettant ainsi :

- d'obtenir une attestation de recensement ;
- d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

Saviez-vous que l'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans ?

Le recensement peut être effectué à la mairie de la commune d'habitation ou en ligne en se munissant de :

- la carte nationale d'identité ou passeport valide ; du livret de famille à jour ;
- d'un justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

En cas d'absence d'une personne mineure, l'un des parents peut effectuer le recensement.

Enfin, jusqu'à l'âge de 25 ans, il est nécessaire de déclarer tout changement de situation (déménagement, mariage, enfant, situation professionnelle...) à son centre du service national et de la jeunesse (CSN), par mail, par internet ou par courrier.

La procédure en ligne pour le recensement citoyen s'effectue sur le site Service-public.gouv.fr (vous devez vous connecter avec votre compte Service Public ou via FranceConnect).



Bibliothèque municipale

Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale vous souhaite une bonne année 2026.

Horaires :

- Jeudi et vendredi 16h30 à 18h30 en période scolaire.
- Jeudi de 16h à 19h pendant les vacances selon la disponibilité des bénévoles : un mail avertira les adhérents de l'ouverture ou de la fermeture pendant ces périodes.
- Fermeture : mi juillet – mi août et vacances de Noël.
- Tel : 04 79 71 34 62 ; @ : biblio-chateauneuf@orange.fr

La subvention communale allouée à la bibliothèque, nous a permis cette année d'acheter de nouveaux ouvrages : 80 (52 adultes et 28 jeunes).

Nous réservons également des ouvrages chaque mois auprès de la Bibliothèque Départementale.

De nouveaux lecteurs (adultes et enfants) poussent régulièrement la porte de notre bibliothèque (habitants de notre commune (26) ou des communes avoisinantes (20)).

Tout ceci est un encouragement pour nous, les bénévoles, et nous incite à poursuivre nos efforts et à mettre toujours plus d'ouvrages à votre disposition.

Activités mises en œuvre en 2025 :

- Les classes ont, comme les années précédentes, été accueillies le jeudi de 13h30 à 15 h avec leurs enseignants. Les élèves peuvent emprunter un livre et une revue, puis un moment est consacré à la lecture d'un conte, d'une histoire ou de poèmes.
- Notre bibliothèque a participé, comme tous les ans, au prix littéraire « Rosine Perrier ». Le prix a été remis à Nicolas Leclerc pour « Le veilleur du lac ».

Actions à venir :

Nous participerons encore cette année au prix Rosine Perrier.

Nous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite.

Nous vous accueillerons avec plaisir en 2026, anciens et nouveaux lecteurs et pourquoi pas bénévoles pour venir renforcer notre petite équipe.



Associations

Les associations de la commune que vous pouvez contacter:

Association de Chasse

Président : Anthony BIER
06 87 85 93 74

Association Loisirs et Pêche

www.etangdechateauneuf.com
Président : Steve BOUCHER / 06 69 73 72 88

Association des Parents d'Elève

APE sur Facebook
Président : Pierre Millet
ape-rpi@orange.fr / 06 50 96 28 26

Chorale Castel Neuves Voix

Présidente : Joëlle PERONI
04 79 28 83 08

Comité d'Animation de Châteauneuf

Président : Jean-Christophe DUISIT
06 83 84 42 98

Télémark 73

<https://telemark73390.wixsite.com/telemark73>
Président : Mathias Ravenel : 06 85 02 47 37

La Band'à Rioule

www.labandarioule.fr
Président : Alexandre JOURNAL
labandarioule@gmail.com / 06 46 27 75 29

Cavalerie du Val Coisin

Cavalerie du Val Coisin sur Facebook
Président : Michel CHARROT / 06 74 17 11 75

L'Atelier des Couleurs

l'atelier home déco sur Facebook
Présidente : Corinne WAGNER
atelier.home.deco@gmail.com / 06 70 73 48 45

SATAO

Yoga et marche Tao Yoga
Présidente : Joëlle Leblanc
www.satao.fr / 06 70 73 48 45

Subvention aux associations

Pour être recevables, les demandes de subvention doivent être adressées à la mairie en utilisant le formulaire Cerfa 12156*05 (format numérique) ou 12156*06 (format papier). Sauf

exception, les demandes doivent être faites pour le 1^{er} juin pour les associations et pour le 1^{er} novembre pour les clubs de sport.

Dans le tableau ci-après les différentes subventions accordées en 2025 :

Associations de la commune	
association	proposition 2025
Société de chasse	765
Loisirs et pêche	565
Chorale Castel neuves voix	765
A dada sur le Boisson	200
SOUS TOTAL	2295
Associations extérieures et solidarité	
NB : 33€/ adhérent mineur aux associations sportives,	
AMF : soutien Birmanie	300
Art'atouille	132
Club de plongée	33
Club de handball de St Pierre/ Chamoux	333
Les restos du cœur	500
Coopérative scolaire COISE	320
Jeunes sapeurs-pompiers	100
Régul matou	55
Sons du Lac	1000
Collège les Frontailles	1040
SOUS TOTAL	3813

La Band'a Rioule

La Band'a Rioule : des émotions musicales à profusion !

La vingtaine de musiciens qui compose la Band'a Rioule signe une année 2025 à nouveau remplie d'énergie, de bonhomie et d'enthousiasme. La formation musicale basée à Châteauneuf porte,



par la convivialité de ses interprètes originaires de tous les territoires savoyards, les couleurs de la Savoie mais surtout la bonne humeur dans les

Associations

fêtes de villages, les apéritifs de mariage, dans les animations privées mais aussi les courses sportives organisées en Savoie, en Haute-Savoie, en Isère.

Les «Rioules» ont ainsi réalisé plus d'une vingtaine de sorties, apportant sur chacune des bouquets de sourire et un vrai show festif. L'année 2026 prend les mêmes reflets, plus intenses même. Les Rioules voient en effet le périmètre de leurs invitations s'élargir jusqu'à la Drôme ! Ce sera une fois l'hiver accompli, une saison lors de laquelle les escapades font place aux répétitions à la salle communale de Châteauneuf. Les murs se mettent alors à vibrer aux échos du paso, du disco et de la variété, parfois à s'enflammer aux airs traditionnels du sud-ouest pour faire la rioule ! (en patois savoyard : faire la fête !).

Infos : Tel : 06 46 27 75 29, mail : labandarioule@gmail.com ; site internet : www.labandarioule.fr

La Band'à Rioule est aussi à suivre sur les réseaux sociaux Facebook/BandaRioule et Instagram/Bandarioule.

Loisirs et pêche

L'association Loisirs et Pêche « Les Dérouts » de Châteauneuf accueille tout au long de l'année pêcheurs et promeneurs dans un cadre naturel préservé. Soucieuse d'offrir un lieu toujours plus agréable et accessible à tous, l'association œuvre régulièrement à l'amélioration et à l'entretien des aménagements autour du plan d'eau. Ces actions sont menées en étroite collaboration avec les services municipaux, que nous remercions pour leur soutien.

Afin de garantir une pratique de la pêche variée et de qualité, le ré-empoissonnement du plan d'eau est effectué régulièrement. Les pêcheurs peuvent ainsi relever de nombreux défis avec une grande diversité d'espèces : carpes, carpes koï, tanches, brèmes, gardons, black-bass, perches, ainsi qu'environ 100 kg de brochets.

L'année écoulée a également été marquée par l'organisation de plusieurs concours, dont un enduro carpe de 52 heures et, pour la première fois



pour l'association, un enduro carpe de 28 heures parent/enfant. Les dates prévues pour la saison 2026 sont d'ores et déjà disponibles sur le site : www.etangdechateauneuf.com.

Le site est ouvert à tous, que ce soit pour une partie de pêche, une promenade ou un pique-nique, dans le respect des règles qui garantissent la tranquillité et la propreté du lieu. Il est rappelé que les feux au sol sont strictement interdits et que les déchets doivent être déposés dans les poubelles mises à disposition autour de l'étang.



Huit gardes-pêche bénévoles (deux femmes et six hommes) sont présents sur le site pour informer, conseiller les usagers et veiller au respect du règlement.

Les tarifs des permis sont les suivants :

- Permis annuel (du 1er décembre au 30 novembre) : 60 €
- Jeunes de 12 à 16 ans : 30 €
- Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte avec un permis annuel ou journalier.
- Permis journalier : 15 €
- Permis mensuel : 30 €
- Habitants de Châteauneuf : permis annuel à 30 €

L'achat des permis s'effectue exclusivement en ligne sur le site internet, qui permet également la location du préau et de sa cuisine (réservée aux associations).

Enfin, l'étang accueille trois écoles de pêche (Chéran, Chambéry) ainsi que les activités du guide de pêche M. Guidolin (Randopêche).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Steve Boucher, président de l'association, au 06 69 73 72 88.

Sport Forme Gelon Coisin



(FFEPGV).

Les séances sont ouvertes à partir de 16 ans, à tous les hommes et femmes qui veulent rester en forme, partager un moment convivial

C'est une association loi 1901, créée le 6 juin 1978, affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire

Associations

entre amis, collègues, voisins ou en famille. C'est un sport libéré des contraintes compétitives, centré sur la recherche du bien-être. Sport Forme Gelon Coisin est un club rural qui veut garder ses atouts : **proximité, convivialité, simplicité, tarifs accessibles, un club loisir sportif !**

Les séances proposées :

- La méthode **Pilates** permet de travailler son équilibre et sa souplesse, tout en protégeant ses articulations.
- Le **renforcement musculaire** tonifie le corps et développe force et endurance.
- Le **cross Training** optimise la condition physique générale.
- Et enfin le **HIIT** délivre du cardio à haute intensité !



Ces quatre activités sont réparties sur 9 créneaux horaires du lundi au vendredi. Elles se déroulent à la salle polyvalente intercommunale de Bourgneuf, entièrement rénovée. **Tous les cours sont encadrés par deux animateurs sportifs diplômés, salariés de l'association : Graziella Reverand et Aurélien Gallice, un Castelneuvois.** Ils proposent des cours très variés, toujours avec le sourire et peuvent adapter les exercices en fonction des capacités de chacun.

La résidence administrative est implantée à Châteauneuf : la présidente Jacqueline Morel et le secrétaire Jean-Claude Pépin habitent la commune, comme 29 des 159 licenciés. Vous trouverez facilement un voisin ou un proche avec qui covoiturer. Les inscriptions aux cours de renforcement musculaire et de cross training sont ouvertes toute l'année. La première séance est offerte.

Informations : <https://sportforme.wixsite.com/geloncoisin>, réseaux sociaux, sportformegeloncoisin@gmail.com et

06 07 17 77 31

Cavalerie du Val Coisin

Castelneuvoises, Castelneuvous

L'année 2025 vient de se terminer. Comme chaque année, la Cavalerie du Val Coisin a réalisé son rallye de printemps, des randonnées pour cavaliers et meneurs, des participations à des rassemblements organisés par des associations voisines, sans oublier le voyage de 3 semaines à travers la vallée du Mustang au Népal.

Puis, malheureusement, à la dernière minute, nous avons dû annuler le rallye Savoie Mont Blanc sur la commune de Montmélian à cause de la dermatose nodulaire contagieuse. Même si les équidés ne sont pas concernés par la maladie, il y avait un risque de propagation de la maladie par les insectes qui véhiculent le virus. Cet évènement sera de nouveau organisé les 22/23/24 aout 2026.

Mais notre association reste avant tout, une association regroupant toutes les cavalières et tous les cavaliers adeptes de la randonnée équestre. Ceux qui aiment, le temps d'une balade, être dans la nature au rythme des chevaux, vivre des moments de convivialité entre passionnés grâce à la plus belle conquête de l'homme.

Je vous souhaite une belle année 2026

Le président, Michel CHARROT



La vallée du Mustang au Népal

Associations

Télémark 73

Présentation de l'association :

L'association est née en 2016, elle est implantée sur la commune de Châteauneuf (Maltaverne). Cette association est à but non lucratif. Son objectif premier est de faire découvrir le télémark sous forme d'initiation (auprès des écoles, collèges, offices de tourisme, clubs de toutes fédérations, comités d'entreprises....). Son but est aussi d'organiser des sorties le week-end sur les pistes de nos stations environnantes, de se déplacer sur des festivals Télémark et/ou des événements.

Le télémark c'est quoi ? Le télémark est un ensemble de techniques de ski nordique adapté au ski de descente avec le talon libre (non fixé au ski), ce qui permet d'exécuter des virages harmonieux dits «virages télémark».

Les moments fort de la saison 2025



- Championnat de France de télémark le 12 Avril 2025
- Le samedi 8 Février Station du Margeriaz 7ème édition de la CosyFlex
- Initiation au télémark tout au long de la saison
- Intégration de deux nouveaux moniteurs Fédéraux (8 au total pour l'association)



Saison 2025-2026

- Entretien du matériel Novembre 2025
- initiation au Collet d'Allevard le samedi 31

Janvier

- CosyFlex le samedi 7 Février station du Margeriaz
- Épreuve des Championnats de France 4 et 5 Avril Les Karellis
- Initiation au télémark tout au long de la saison

Comment intégrer l'association : Les informations, le calendrier des initiations et les inscriptions sont disponibles sur notre site internet. Vous trouverez ici plus de renseignements sur la CosyFlex :

<https://telemark73390.wixsite.com/telemark73-la-cosyflex>

Le nouveau bureau :

Mathias Ravenel : Président / 06 85 02 47
37 ;Matthieu Payer : Secrétaire ;Trésorier :Gilles Heydoux

Association des Parents d'Elèves

L'APE vous connaissez ?

C'est l'Association des Parents d'Elèves des écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des communes de Coise, Châteauneuf et Villard d'Héry. Depuis de nombreuses années, les parents s'impliquent dans la vie scolaire des enfants au travers de diverses actions. Elles permettent d'apporter un soutien financier aux écoles et aussi de rassembler autour d'événements festifs.

Pour l'année 2025, de nouvelles manifestations sont venues s'ajouter à celles traditionnellement organisées :

- Mars : Grande tombola pour tous les habitants des communes.



- Mai : NOUVEAUTÉ, la course des écoles. Sur une boucle de 2km au départ de l'école de Coise, enfants et parents ont été invités à la parcourir

Associations

autant de fois qu'ils le souhaitaient pendant 1h30. 140 personnes ont été présentes sur ce moment sportif, de partage et de cohésion.

- Juin : Fête de l'été : Marquée par la confection de presques 200 pizzas par une solide équipe au four à pain de Villard d'Héry. Un vrai savoir-faire des parents d'élèves qui se transmet d'année en année. Déjeuner, jeux en bois et présence de Princesse et de Super Héros ont permis à cette belle journée de se dérouler de la meilleure des façons.

Au début de l'année scolaire, certains parents laissent leur place, d'autres arrivent et c'est ainsi que se transmet le flambeau de l'association.

- Novembre : Vente de diots-polenta après la cérémonie du 11 novembre pour tous les



habitants. Les chants et lectures des enfants sont venus honorer la mémoire des combattants, le tout sous un grand et beau soleil. Nous étions nombreux à être présents, ce fût un bel événement.

- Décembre : NOUVEAUTÉ, le trail de Noël à Châteauneuf. Une course nocturne le vendredi soir, 100 coureurs, 8km à travers notre contrée.



Superbe évènement sportif porté par une belle équipe de bénévoles. Merci à Madame la Maire pour son accord et son accompagnement ainsi qu'au comité des fêtes de Châteauneuf. On remet ça l'année prochaine !

- Décembre : Fête de Noël. Remise des commandes, ateliers créatifs proposés aux enfants, comptoir festif géré par toute une équipe et une fin de soirée qui s'est transformée

en piste de danse... Merci à Lena et Claire pour les ateliers et merci à tous les parents/enfants



pour leur présence.

Cette nouvelle année, nous allons continuer sur notre lancée et proposer quelques nouveautés et améliorations sur nos évènements. Plusieurs actions sont déjà au programme comme :

- Mars : Organisation d'un tournoi de Belote,
- Avril : Course des écoles 2.0
- Mai : Vente de Pizza cuites au four à pain
- Juin : fête de fin d'année pour dire au revoir à nos CM2!

Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2026 de la part de toute l'équipe de l'APE. N'hésitez pas à nous rejoindre!

Pour nous contacter : ape.rpi.valcoisin@gmail.com

Sur facebook et instagram @APE VAL COISIN.

Les Sons du Lac

La 18ème édition du festival les sons du lac a eu lieu au bord du lac de Châteauneuf du 2 au 5 juillet.

Rassemblant un public toujours curieux et fidèle sous une météo clémante, la journée jeune public du mercredi a affiché complet et les trois autres soirées de spectacle vivant ont remporté un vif succès.

L'engagement, la disponibilité et le soutien de notre soixantaine de bénévoles intergénérationnels nous montrent une fois de plus l'importance d'un rendez vous culturel et populaire de cette envergure sur le Territoire de Cœur de Savoie.

L'association innove cette année

Associations



en proposant son rendez-vous DU 2 AU 5 JUIN !! Une nouveauté mûrement réfléchie par l'équipe organisatrice ! De nouveaux formats seront proposés et les Arts de rue (théâtre, cirque...) seront à l'honneur !

Nous tenons très sincèrement à remercier la Mairie de Châteauneuf et de ses élu.e.s pour son soutien sans faille.

Un grand merci pour la précieuse aide et au soutien des services techniques qui ont contribué à rendre possible l'accueil du public dans les conditions optimum.



Merci à l'association de pêche de Châteauneuf et à son président pour son écoute attentive et sa fidèle collaboration.

Merci à nos fidèles partenaires du Territoire pour leur engagement à nos côtés depuis de nombreuses années.

Toutes les adhérent.e.s et le bureau de L'association VU D'ICI vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et bonne santé pour 2026 .

Si toi aussi tu veux rejoindre les équipes bénévoles et vivre une expérience unique : laisse un message sur lessonsdulac.fr ou envoie un mail à equipe.sonsdulac@gmail.com.

ACCA de Châteauneuf

Dès le printemps 2025, les membres de l'Association Communale de Chasse Agrée (ACCA)

de Châteauneuf ont anticipé les potentiels dégâts aux cultures de maïs causé par la faune sauvage, pendant la période des semis, au mois de mai. Comme les années précédentes, il s'agit de clôturer les parcelles situées dans les secteurs jugés à risque avec des fils électrifiés sur trois niveaux. Un entretien de débroussaillage régulier est ensuite nécessaire pour que l'herbe ne touche les fils et ne décharge prématurément la batterie



Les prairies elles aussi subissent les assauts du puissant groin des sus scrofa¹!

d'alimentation. Ce travail permet de prévenir les destructions de cultures, dont le coût revient à la charge des chasseurs ainsi que d'éviter les tirs « administratifs » hors saison de chasse (typiquement de nuit, par des louvetiers habilités), pouvant être exigés par les services préfectoraux en cas de plaintes trop nombreuses.

Pour information, en Savoie, l'ouverture générale de la saison de chasse est habituellement fixée au deuxième dimanche de septembre, la fermeture le dernier week-end de janvier. Les jours de chasse sont les mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. A savoir que depuis deux ans, étant donné le coût des dégâts en hausse ces dernières années (431 708 € de destruction de maïs sur le seul département de la Savoie en 2024), la préfecture impose une ouverture de la chasse aux sangliers dès le 16 août et jusqu'au 28 février, ainsi que les lundi².



Une douzaine d'individus observés un soir d'été sur la commune

L'ACCA de Châteauneuf vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2026.

¹ Nom scientifique du sanglier

² A Châteauneuf, l'ACCA organise généralement des chasses aux sangliers sur ces périodes « étendues » de manière exceptionnelle en fonction des destructions constatées. A noter que certaines communes du département particulièrement sujettes aux dégâts de sanglier peuvent désormais, sous autorisation, chasser cette espèce toute l'année.

Associations

Montagne Détente Santé



Montagne Détente Santé

Est une association de randonnée pédestre de plus de 160 adhérents dont 27 bénévoles.

Affiliée au comité départemental de Savoie et à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Très bien située géographiquement entre les massifs de la Chartreuse, des Bauges et de Belledonne, elle a un accès facile avec le Beaufortain et La Lauzière et est proche de la Vanoise.

TOUTES LES SORTIES SONT ENCADRÉES.

16 animateurs brevetés et certifiés à chaque type de randonnée pour vous accompagner

Les Animateurs de chaque discipline ont le Brevet premier Secours (P. S. C. 1).

Les objectifs de notre association sont de vous proposer plusieurs concepts de randonnées.

Un programme est élaboré par les animateurs pour deux mois, et transmis aux membres par mail.

Vous pouvez faire 2 rando d'essai avant l'adhésion au club.

1 – Randonnées classique : Le mardi, jeudi et dimanche à la journée.

Encadrées par 13 animateurs brevetés par la Fédération Française de Randonnée.

De tout niveau, en toutes saisons (raquettes en hiver), de quelques centaines de mètres de dénivelé jusqu'à 1 200 m ou plus.

- Nous organisons entre 6 et 7 séjours par an sur 4/5 jours en itinérance ou en étoile.

2 – Rando Santé : elle est animée par 5 animateurs spécifiques Rando Santé.

Nous proposons, à des personnes sédentaires, aux capacités physiques diminuées et (ou) atteintes de maladie chronique, de pratiquer une activité physique adaptée (Moins loin, moins haut et moins longtemps)

La FFRP nous a attribué le Label Rando Santé suivant un cahier des charges bien établi.

- Le mercredi après-midi.

3 – La marche nordique : 4 animateurs brevetés, certifiés Marche Nordique.

Cette façon dynamique de marcher qui mobilise l'ensemble du corps fait de plus en plus d'adeptes.

- Le lundi après-midi.

Une nouvelle activité de marche avec bâtons dynamiques (BungyPump) renforcement musculaire, gainage, coordination, souplesse,

équilibre ect. sera proposée dès que les animateurs seront formés.

4 – Nous participons également à la vérification périodique du balisage des sentiers avec le Comité Départemental de la Savoie (CDRP73)

Ainsi qu'au petit entretien des sentiers de randonnée de notre département en collaboration avec le Conseil Général de la Savoie et les Parcs Naturels Régionaux des Bauges et de la Chartreuse.

Sensibles à la protection de l'environnement nous utilisons le concept du covoiturage à tour de rôle pour les déplacements vers nos lieux de randonnées.

Vous aimez marcher alors «REJOIGNEZ NOUS».

<https://www.montagnedetentesante.fr>

Philippe Malitte



17 impasse des Perrières

73390 Châteauneuf

Tel 06 08 73 44 46

mds.president73800@gmail.com

Comité d'animation

Ensemble, faisons vivre notre commune !

Tout au long de l'année 2025, le Comité d'Animation a proposé de nombreux moments de partage et de convivialité.

L'afterwork musical du 16 mai a ouvert la saison, suivi de la Fête de la Musique le 20 juin animée par un DJ années 80/90. La Fête de la Pomme du 5 octobre, avec son marché artisanal et son animation musicale, a rassemblé petits et grands, avant de clôturer l'année le 12 décembre autour d'un concert de fin d'année, de vin chaud, de marrons grillés et d'un trail de Noël.

Notre mission est de faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Les habitants souhaitant rejoindre le Comité d'Animation sont les bienvenus pour participer à la vie et au dynamisme de la commune.



École

LES ÉCOLIERS DE MALTAVERNE et le théâtre

Tous les ans, la classe de CM1-CM2 de M. Aillaud prépare une pièce de théâtre. Cette année la troupe de théâtre des adultes du foyer du col du Frêne sont venus nous jouer leurs saynètes, l'occasion d'aborder l'inclusion et la différence.



Pour compléter leur découverte du théâtre, le 25 novembre, les enfants de l'école ont assisté à un spectacle de théâtre à l'espace François Mitterand à Montmélian : L'Esprit du Livre joué par la troupe de la comédie des Alpes.

C'est l'histoire d'une jeune fille qui passe tout son temps sur son téléphone. Un monstre, qui se révèle être l'esprit du livre fait voyager la jeune fille dans le temps et l'espace. Grâce au livre, évidemment.



En conclusion, les enfants (et les adultes qui les accompagnaient) ont passé un très bon après-midi grâce à ce chouette spectacle !

Santé / Services

Santé

Dentiste

SCI sourire de l' Arclusaz
89 rue de la Fruitière, Châteauneuf
Tel : 04 79 25 52 75

Hypnotérapie

Valérie DE GHEUS

Châteauneuf / 06 80 31 45 35
Facebook : Valérie De Gheus hypnopraticienne

Joëlle Leblanc

585 ch. du Boitard, Châteaumeuf
06 18 97 76 73 / joelle.leblanc73@gmail.com

Médecins généralistes

Maison médicale du Val Coisin:

Drs Uhl, Krotoff , Fournier, Place de la Mairie,
73800 COISE ; Tel : 04 79 69 18 46

Drs Paradis, Pasquier, Charles-Jarry

Lieu dit la Mairie, 73390 BOURGNEUF ;
Tel : 04 79 65 58 42

Maison de Santé de St Pierre d'Albigny.

Drs Pannozzo, Marrilliet, Virard. 345 rue de la
Fin de la Louza 73250 ST PIERRE D'ALBIGNY
Tel : 04 79 62 62 10

Pharmacie

Pharmacie du Gelon

76 rue République, 73390 CHAMOUX SUR GELON
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h30-19h ;
Samedi : 9h-12h30 ; Tel : 04 79 36 47 75

Infirmiers

Cabinet infirmier Arc et Gelon

167 rue des Ecoles, 73390 CHAMOUX SUR GELON
Tel : 04 79 84 55 51

Cabinet infirmier du Val Coisin

Maison médicale du Val Coisin, 73800 COISE
Tel : 06 01 07 54 90

Cabinet infirmier du Pont de Coise

D1006, 135 Pont de Coise, 73800 COISE
Tel : 06 10 65 96 71

Kinésithérapeutes

Cabinet de Kinésithérapie de BOURGNEUF

46 impasse du Petit Arc, 73390 Bourgneuf
Tel : 04 79 28 52 28

Boiseaux Valérie

77 rue Mairie, 73800 COISE Tel : 04 79 28 89 05

Vibert Séverine

Chef lieu, 73800 COISE Tel : 06 88 76 85 94

Numéros d'aide et d'urgence

Numéros d'urgence

15 SAMU	17 Police secours	18 Sapeurs-pompiers	112 Appels d'urgence européen
115 Hébergement d'urgence	119 Enfance maltraitée	196 Secours en mer	3919 Violences conjugales
	3018 Harcèlement scolaire		114 par SMS pour les personnes malentendantes



Syndicat des Eaux

SIAE (Syndicat Intercommunal d'Adduction des Eaux de Chamoux et du Coisin), 667 Route de la Servaz, 73390 CHAMOUX / GELON ; tel : 04 79 36 40 11

Assainissement

Contact secteur Châteauneuf :

04 57 08 82 01 ou 07 87 73 76 05
Mail : pauline.bezout@cc.coeurdesavoie.fr

En cas de problème sur l'assainissement collectif :

Appeler SUEZ : 09 77 40 11 34.

Les Déchetteries

Une carte est nécessaire pour accéder aux déchetteries. Pour l'obtenir : <https://www.coeurdesavoie.fr/4176-dechetteries.htm>.

CHAMOUX 04 79 84 36 27

Horaires :

- * 13h45 à 17h45 les lundi, jeudi et samedi
- * 8h30 à 12h le mercredi et le samedi.

ST PIERRE D'ALBIGNY 04 79 28 65 98

Horaires :

- * 13h45 à 17h45 tous les après midi du lundi au samedi
- * 8h30 à 12h le lundi, vendredi et le samedi.

Services

France services



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Cette structure permet d'informer et d'accompagner les usagers au quotidien dans leurs démarches administratives sur des thématiques diverses : emploi et formation, papiers et citoyenneté, aides et prestations sociales, administration et finance, retraite, droit et justice, santé, vie locale, logement, insertion, transport et mobilité.

Jours et horaires d'ouverture de France Service à St Pierre d'Albigny, atelier des quais (gare) :

- Après midi des lundi, mardi et jeudi : 14h à 17h
- Les matins des mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30
- Après midi des mercredi et vendredi: 14h à 17h30

Pour contacter les agents du relais des services :

- 04 79 25 89 83

Jours et horaires d'ouverture de France Service à la Rochette , allée des Grillons:

Mêmes jours et horaires qu'à ST Pierre d'Albigny

Pour contacter les agents du relais des services :

- 04 79 65 36 02

Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

- Lundi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mardi, jeudi, vendredi: 14h-17h
- Tel : 04 79 28 84 16
- Mail : mairie.de.chateauneuf@wanadoo.fr

Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi : 14h-17h
- Tel : 04 79 25 69 17

Départ du courrier à 10h30

Bibliothèque

Horaires d'ouverture & contacts : voir page 14

Personnes âgées

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Service d'aide à domicile, portage de repas, télé-alarme, animations

359 Route de l'Arclusaz, 73390 CHAMOUX SUR GELON ; Tel : 04 79 36 40 51

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Immeuble le Comte 73800 MONTMELIAN

Tel : 04 79 44 23 00

Salle Communale

Tarifs de location de la salle communale :

Pour des festivités :

- * Habitants de la commune : 80 € l'été, 110 € l'hiver.
- * Associations ayant leur siège dans la commune : une utilisation gratuite par an, puis 80 € l'été, 110€ l'hiver.
- * Particuliers et associations extérieurs à la commune : 305 € l'été, 380 € l'hiver.

Bon à savoir : Une caution de 500 € et une attestation d'assurance sont exigées à la remise des clés. Le règlement de la location se réalise par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Périodes : été du 1/04 au 30/09 ; hiver du 1/10 au 31/03.

Services commerces transport

Vous cherchez, un électricien, un restaurant, un taxi, des légumes, ...etc ? Alors rendez-vous sur le site de la commune <https://www.chateauneufsavoie.com/>, onglet vie pratique.

État civil 2025

Liste non exhaustive : Seuls apparaissent les noms des personnes dont la famille a autorisé la publication dans le bulletin municipal.

Décès :

- Marie CHARPIN née LAPIERRE

Mariages :

- Laurence MUSSET et Max FOURNIER
- Virginie VANRENTERGHEM et David RUELLE

Naissances :

- Ley ALLARD NICOLAZZI
- Romane LAUSSAC
- Lola DELEMARLE
- Emy TROUSSARD
- Sacha EIGELTHINGER
- Basile MOREL PARKHOMENKO

Il y a eu 8 naissances en 2025

Mutuelle «entrenous»

Les prochaines permanences de la mutuelle communale «entrenous» se tiendront à la salle communale les mercredis aux dates et horaires suivants:

- 28 janvier de 9h à 12h
- 25 février de 9h à 12h
- 25 mars de 14h à 17h
- 29 avril de 9h à 12h

Pour prendre rendez-vous : 09 69 39 73 38

Divers

Colis de Noël

Comme chaque année, la distribution des colis de Noël aux aînés a été réalisée courant décembre par les membres du Conseil Municipal.

Rappel : les colis sont distribués aux personnes de 70 ans et plus.



Transport des plus de 65 ans en Cœur de Savoie

Nouveauté en 2026, le service « trans'portez-moi » est mis en place par la Communauté de Communes pour véhiculer les habitants de plus de 65 ans ou en difficultés, de leur domicile jusqu'aux commerces, aux maisons médicales et aux Maisons France Services.

Il faut d'abord s'inscrire à ce service via un formulaire accessible en mairie, en Maison France Service ou auprès de la Communauté de Communes.

Réservez ensuite votre trajet au moins 48 h à l'avance, au 04 79 63 15 41.

Le coût du trajet sera de 2 € par personne et notre commune sera concernée par ce service les mardis et jeudis.

Toutes les informations et les conditions sont sur le site Cœur de Savoie.



Ouverture du cabinet dentaire

Comme vous le saviez déjà, le cabinet dentaire de La Rochette a choisi de construire son bâtiment dans notre commune. **La commune n'a fait que vendre le terrain.** Ils ont pu s'installer dès ce début janvier pour accueillir leur patientèle dans les meilleures conditions. **Ils espèrent pouvoir étoffer leur équipe très rapidement afin de pouvoir accueillir de nouveaux patients.**

Nous souhaitons la bienvenue aux trois dentistes et à toute leur équipe !

Le numéro du cabinet des Docteurs Caillerie, Chapperon et Giraud reste inchangé : 04 79 25 52 75.



Un air de Bretagne à Châteauneuf !

En lieu et place du restaurant « le Moelleux », a ouvert fin décembre une crêperie bretonne au « Crêpuscule ».

Ils sont ouverts du lundi au samedi midi, ainsi que le vendredi et samedi soir.
Renseignements et réservations au 04 51 28 60 92.



Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne installation !

Réunion publique : lutte contre le frelon asiatique.

Jean-Paul Charpin, président du syndicat départemental des apiculteurs « Le Rucher des Allobroges » organise une réunion publique d'Opération de lutte contre le frelon asiatique le **vendredi 27 février à 19h à la salle communale.**

Une information sera faite sur le frelon asiatique : les dangers, le cycle de vie et le piégeage.

Réunion ouverte à tout public.



Manifestations

Fête des voisins

Cette année encore, différents « quartiers » de Châteauneuf ont organisé leur fête des voisins. En été comme en hiver, ce sont toujours de bons moments pour se retrouver en dehors de la routine quotidienne. Merci pour le partage des photos !



BOISSON



BOITARD



Le COISIN



EGLISE



FREYDIERE



EGLISE



Maltaverne



TARDEVEL

Manifestations

FNACA

Mercredi 19 mars 2025 : journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le comité de la FNACA de Chamoux sur Gelon



a commémoré cette journée devant le monument aux morts de Châteauneuf.

Cérémonie du 11 novembre

Mardi 11 novembre vous étiez nombreux à venir participer à la cérémonie, durant laquelle la chorale des Castel Neuves Voix a accompagné les élèves de l'école de Châteauneuf sur le chant « La Paix sur Terre ».

Ce fut un moment émouvant, nous remercions l'équipe des enseignants et les enfants de s'être mobilisés !



Repas des aînés

Samedi 4 octobre, vous avez 80 personnes à répondre à l'invitation de la municipalité pour partager le repas confectionné par le traiteur CAMBIN (Grésy/Isère). L'animation assurée par Serge Beuzelin a permis de danser et de chanter durant toute l'après midi.





Pauline FERRAND PREVOT, la championne !

Tour de France FEMMES

Samedi 2 aout : journée totalement consacrée au vélo !

Le matin c'est la course amateur «L'étape du tour» qui a permis à plus de 7000 amateurs de courir sur le même parcours que les coureuses professionnelles.

5 signaleurs ont été mobilisés pour gérer les carrefours-de 8h à 12h. Merci aux 5 bénévoles qui ont accompli cette délicate mission avec tact pour ré-orienter les automobilistes en perdition.

L'après midi c'est la course professionnelle : passage de la caravane publicitaire suivie 1H après les coureuses. Le public était nombreux à venir les encourager. Certains ont pu voir de près l'hélicoptère de France télévision qui filme la course. Il a fait une pause au village de Tardevant pour se ravitailler en carburant.

